

NUMÉRIQUE

Le

[syndicat mixte Oise Très Haut Débit \(https://www.oise-thd.fr/\)](https://www.oise-thd.fr/)

a été créé en 2013, à l'initiative du Département de l'Oise et des collectivités, dans le but de déployer un Réseau d'Initiative Publique (RIP) entre 2014 et 2019.

Le déploiement du très haut débit est organisé selon différentes zones. Les zones dites « AMII » (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) gérées par les opérateurs privés, telles que la plupart des communes des agglomérations de Beauvais, Compiègne et Creil, ainsi que la commune de Chantilly. Et **le reste du département, géré par Oise Très Haut Débit**. Vous pourrez trouver la carte d'identification des zones sur le site de

[Oise Très Haut Débit \(https://www.oise-thd.fr/comment-demander-votre-raccordement-a-la-fibre\)](https://www.oise-thd.fr/comment-demander-votre-raccordement-a-la-fibre)

L'Oise, premier territoire rural fibré d'Europe depuis 2019, reste en avance. Des prises supplémentaires, pour desservir les nouveaux logements ou locaux, doivent toutefois être construites. Oise Très Haut Débit met à disposition une

[plateforme de recensement \(https://www.oise-thd.fr/comment-demander-votre-raccordement-a-la-fibre\)](https://www.oise-thd.fr/comment-demander-votre-raccordement-a-la-fibre)

des nouveaux besoins en prises à destination des administrés de son RIP.

Cette démarche ne prend que quelques minutes et permet d'obtenir une prise FttH (Fiber to the Home = la fibre jusqu'au domicile). Pour plus de renseignements : Depuis le déploiement de son réseau fibre optique, Oise Très Haut Débit a diversifié les services offerts à ses adhérents.

LE CENTRE DE SUPERVISION DÉPARTEMENTAL

En 2018, le Conseil départemental de l'Oise a transféré à Oise Très Haut débit le

[Centre de Supervision Départemental \(CSD\)](#)

- créé initialement pour la supervision des collèges et autres bâtiments administratifs et techniques départementaux - afin d'ouvrir ce service aux communes rurales qui n'ont pas les moyens de s'équiper de ce type de dispositif.

Il permet d'apporter une supervision technique des équipements, une visualisation des images en temps réel, une aide à la relecture et extraction des vidéos sur réquisition.

Depuis 2023, le CSD bénéficie d'une liaison permanente avec le centre d'opérations et de renseignements départemental de la Gendarmerie nationale, qui permet un appui important pour les unités de terrain.

Les caméras des communes raccordées sont visualisées en temps réel 24/24 et 7 jours/7 par les opérateurs du CSD.

Ce service, entièrement gratuit pour les communes, est financé à 100 % par le Département de l'Oise.

L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

L'

[Espace Numérique de Travail \(ENT\)](#)

est une application facilitant les échanges entre les parents, les enseignants et les collectivités.

Elle permet aux enfants d'avoir un suivi dans leur scolarité jusqu'au lycée.

Pour les élèves des écoles primaires, les communes doivent adhérer à ce service via Oise THD.

CONTACTER



Syndicat mixte Oise Très Haut Débit

[0344066400](tel:0344066400)

[Envoyer un courriel](#)

[Consulter le site internet \(https://www.oise-thd.fr/\)](https://www.oise-thd.fr/)

[1 rue Cambry - CS 80941
60024 Beauvais Cedex](#)